



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Secteur Certification, protection des végétaux et des variétés

CH-3003 Berne, OFAG, lat

Aux milieux concernés selon  
liste ci-jointe

Référence: 2009-11-11/254

Notre référence: lat

Personne en charge du dossier: Peter Latus

**Berne, le 11.11.2009**

### **Modification de l'ordonnances du Conseil fédéral sur les semences : Audition des milieux concernés**

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver, ci-joints, un projet de modification de l'ordonnance sur la production et la mise en circulation du matériel végétal de multiplication (ordonnance sur les semences) ainsi que le commentaire des modifications proposées.

Voici les principales modifications proposées:

- Etablir de manière plus claire que l'ordonnance sur les semences et les ordonnances y afférentes s'appliquent à la culture à des fins commerciales.
- Octroyer au Département fédéral de l'économie (DFE) l'habilitation de régler la certification, la mise en circulation et l'importation de matériels de variétés agréées ou de variétés expérimentales figurant dans un catalogue des variétés relatif aux semences ou dans une liste internationale des variétés relative au matériel de multiplication végétatif.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Vous voudrez bien nous faire part de vos remarques d'ici au **18 décembre 2009**. D'avance nous vous en remercions.

A cette occasion, nous vous signalons qu'une audition des milieux concernés sera vraisemblablement organisée en janvier 2010 au sujet de la modification l'ordonnance du DFE sur les semences et plants. Cette ordonnance régit les semences et les plants de pommes de terre. La modification portera, entre autres, sur une nouvelle réglementation de la mise en circulation de variétés de niche.

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Peter Latus

Mattenhofstrasse 5, CH-3003 Berne

Tél. +41 31 323 02 19, fax +41 31 322 26 34

[peter.latus@blw.admin.ch](mailto:peter.latus@blw.admin.ch)

[www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'agriculture OFAG



Eva Reinhard

Sous-directrice

Annexe(s) :  
- mentionnées

Liste des organisations consultées:

Union suisse des paysans

Union maraîchère suisse

Fruit-Union Suisse

Fédération suisse de vignerons

Jardin Suisse

Swisssem

Fédération Suisse des pépiniéristes-viticulteurs

Swiss-Seed

Swisspatat

Swiss Granum

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées